

OBJET : Comment présenter un projet de sentier VTT/Bike Park

INTRODUCTION

La pratique du VTT est en pleine expansion, de plus en plus de sites de pratiques spécifiquement aménagés voient le jour à travers le monde.

Malheureusement en France, il est trop fréquent de voir de nouveaux pratiquants ou même des pilotes confirmés, découragés par **le manque d'infrastructures** ou de sites de pratiques dignes de ce nom, proches de leur domicile. Souvent **l'entretien est négligé, le manque de diversité** et plus grave encore **la sécurité, est quasi inexistante...**

Chez SouthShoreDesign notre vision est de permettre au plus grand nombre de pouvoir pratiquer le VTT sur un espace dédié à proximité. Si c'est aussi votre but, mais que vous avez le sentiment de ne pas savoir par où commencer ou que vous avez peur de ne pas être écoutés, le petit guide que nous avons préparé sera l'outil parfait pour faciliter votre démarche.

Des chiffres à mettre en avant.

Le vélo est l'activité sportive et de loisir «phare» des Français, en même temps qu'un moyen de transport largement employé. La France compte environ 26 millions de «cyclistes» âgés de 4 à 65 ans, soit 40% de la population, 18,1 millions de pratiquants occasionnels, soit 28 % de la population et prêt de 3 millions de pratiquants réguliers (4,6%). La « petite reine » se place ainsi en tête du palmarès des Français devant la natation (17,3 millions de pratiquants), la pétanque (10,1), la randonnée pédestre (9,9) et le football (7,5).

Le printemps et l'été, et plus encore le temps des vacances, **82,3% des Français sont cyclistes.**

S'il s'est ainsi vendu 3 031 300 vélos en 2010, le VTT est la monture préférée des français puisqu'il représente 50 % des ventes totales, soit environ 1,5 millions de VTT en 2010

Aujourd'hui posséder un VTT est donc devenu monnaie courante, mais qu'en est-il réellement des sites de pratique?

(Sources: CNPC, velo-pratique.com)

1- **SE REGROUPER:** Créez un groupe de personnes motivées et intéressées par le projet, utilisateurs/pratiquants assidus présentant un réel engouement pour le projet. Vous avez sûrement déjà un groupe d'amis VTTistes, mais vous pouvez aussi susciter de l'intérêt du/des clubs locaux, ou encore de votre vélociste, en effet le marchand de cycles doit être le premier intéressé, par la création d'un site de pratique proche de son établissement. Recherchez des personnes dans votre entourage susceptibles d'avoir des connaissances dans l'élaboration de ce genre de projet. Parvenir à obtenir l'appui d'une personne proche du conseil ou faisant partie de la municipalité, tel qu'un adjoint aux sports, un responsable de la jeunesse, ou même encore un urbaniste, ne pourra rendre votre projet que plus viable. Obtenez l'appui des principaux acteurs de la commune, dont les requêtes sont souvent prises en considération.

2- SAVOIR CE QUE VOUS VOULEZ: Ensemble mettre à plat les idées et décider ce dont vous avez besoin et ce que vous désirez obtenir. Visez haut, mais restez dans la réalité de la pratique et de la demande des pratiquants. Vous n'obtiendrez probablement pas un Mountain bike park digne des plus grandes stations de montagnes, dans une petite ville. Mettez plutôt sur des infrastructures qui satisferont l'ensemble des pratiquants dans un premier temps (pour exemple une pumptrack est un bon pied à l'étrier pour les communes), puis ensuite évoluez vers le développement ou l'obtention de sentiers pour la pratique et pourquoi pas une zone plus Bike Park. Restez dans la réalité de votre environnement, ne cherchez pas obtenir une piste de descente dans un pays plat. N'hésitez pas à prendre contact avec SouthShoreDesign afin de déterminer ce qui conviendrait le mieux à votre situation.

3-EXPLORER ET DETERMINER DES SITES POTENTIELS: Trouver la bonne zone peut être difficile, mais il est néanmoins important d'observer certaines règles:

A) Le propriétaire: préférez des terrains communaux, il sera plus facile de démarcher directement la commune. Il n'est pas impossible d'obtenir des espaces sur terrains privés ou encore des forêts domaniales et autres parcs, mais les démarches n'en seront que plus difficiles.

B) Les spécificités du terrain: prenez en compte les points suivants; topologie, géologie (les types de sols présents sur zone), l'accessibilité, le potentiel pour les futurs développements/ extensions, la valeur écologique du site (il sera plus facile d'obtenir des espaces peu valorisés, des zones inondables, à faible intérêt), le raccordement possible au réseau d'eau, etc...

4-REDIGER LA LETTRE ET LE DOSSIER DE PROPOSITION DU PROJET: Nous suggérons de commencer par rédiger une lettre regroupant brièvement les informations, vous concernant ainsi qu'éventuellement les personnes du groupe que vous avez pu former, d'y indiquer également ce que vous recherchez, le but précis de votre démarche. Soyez concret, clair et veillez à l'orthographe et la syntaxe. Joignez à cette lettre un dossier détaillé de votre proposition de projet. Commencez avec une brève présentation de votre sport et de ses pratiques, en effet certaines personnes n'ont pas la moindre connaissance des pratiques du VTT, soyez indulgent, n'utilisez pas de termes trop techniques, ni trop (voir pas du tout) de mots anglophones. Présentez les pratiques de manière cohérente, ne parlez pas tout de suite de bosses et de sauts, ceci aurait pour conséquence de rebuter directement les instances les plus frileuses. Votre proposition doit clairement démontrer ce que vous désirez obtenir (pour cela n'hésitez pas à utiliser des visuels et documents d'archives internet, veillez tout de même à bien choisir vos illustrations, gardez en tête que le côté extrême fera peur). Décrivez la taille et l'emprise au sol du projet (superficie pour un bike park, distances dans le cas de sentiers). Mettez en avant les avantages et bénéfices d'un tel projet, pour l'environnement, la communauté, la commune et les acteurs locaux (par exemple la disparition des sites de pratique sauvage, qui est chère aux élus...). Vous pouvez y joindre le PDF «informations aux élus et propriétaires fonciers» par SouthShoreDesign.

5- PRISE DE CONTACT: Si vous n'avez pas déjà les contacts via un conseiller de votre commune, passez un coup de téléphone à votre mairie en précisant le but de votre appel, afin d'obtenir les coordonnées de la personne la plus apte à traiter votre dossier. En règle général ce sera l'adjoint aux sports, l'adjoint à la jeunesse, éventuellement l'adjoint à l'urbanisme ou le directeur des services techniques. Vous pouvez bien souvent aussi trouver leurs coordonnées sur le site internet de votre commune. Une fois le contact établi, présentez vous, ainsi que votre projet et demandez si vous pouvez déposer ou poster votre proposition. N'hésitez pas à passer un appel environ une dizaine de jours après le dépôt du dossier, afin de déterminer ce qu'ils pensent de votre initiative. Soyez patient, ce type de dossier ne représente pas, la plupart du temps une priorité.

6- COMBIEN COUTE LA CONSTRUCTION: SouthShoreDesign, ne pourra estimer précisément un projet, qu'après visite terrain. Bien que travaillant «sur mesure», nous disposons tout de même de fourchette tarifaire pour certaines prestations, pour exemple:

- Une PumpTrack entre 250m² et 450m² re-vegetalisé coutera entre 5000 et 7000€ HT.

- Une piste de type «jump trail» (A-Line WHISTLER) coûte approximativement 10000€ HT du kilomètre.

- Un petit Bike Park avec PumpTrack, lignes de bosses, sera de l'ordre des 12 000€ HT
- Un Bike Park qui comportera des zones d'initiations et perfectionnements, une PumpTrack, des bosses et autres modules, commencera à partir de 25 000€ HT.

N'hésitez pas à sur-estimer la valeur d'un projet afin d'être sûr d'obtenir un minimum de financement, surtout dans le cas de subvention d'état (association, club, ...).

Sachez néanmoins qu'en France il existe une démarche obligatoire appelée «Appel d'offres» dont le plancher débute à partir de 15 000€, ce procédé correspond à une mise en concurrence par réponses d'entreprises, spécialisées ou non à un cahier des charges fixé à l'avance à partir de votre dossier de proposition.

7- CONTACTER SOUTHSHOREDESIGN: Une fois toutes ces démarches effectuées, nous vous invitons à nous re-contacter, afin que nous puissions étudier le dossier et faire une proposition la plus adéquate et précise possible. Ceci dans le but de réaliser un site de renommée nationale et même plus.